



Le Mag

DE TURNY

MAGAZINE MUNICIPAL



N° 34 JANVIER 2021

*Lucienne Pescheux, Doyenne de Turny
reçoit le colis du CCAS*

WWW.TURNY.FR

 MAIRIE DE TURNY

ZOOM SUR

Soutien
aux habitants
P.9

VIVRE ENSEMBLE

Création de
TURNY CATS
P.13

AU SERVICE DES HABITANTS

Noël, projets
reportés...
P.16



La Récré
Chambre d'hôtes
15, Grande rue 89570 Turny
Tél: 03.86.35.06.34
@ : alainumpapa@aol.com



COUP DE POUCE

Peinture intérieur, extérieur
Revêtement
Sols
Vitrerie
Isolation

Tél. 03 86 35 25 15
Port 06 87 78 01 02
peje.guenot@wanadoo.fr
4 ruelle du bouquet L'Hôpital 89570 Turny

Hedou Funéraire
Turny - Saint Florentin



4, route de Chennevières
89570 Turny
Tél. 03 86 35 02 08



7, rue du faubourg Dilo
89600 Saint Florentin
Tél. 03 86 35 04 50

La Forêt d'Orthe
L'artisan de tous vos projets

Charpente - Couverture
Maison à ossature bois (MOB) - Garage
Bâtiment industriel, agricole et artisanal
Technologie photovoltaïque
Rénovation charpente et couverture

Menuiserie artisanale
Porte - Fenêtre - Escalier
Placard - Portail

Maison Ossature Bois
MOB'HOME
La construction nouvelle génération

03 86 35 29 52
contact@lafortet-dorthe.com



www.lafortet-dorthe.com
6, route des Chennevières • 89570 TURNY

La Petite Varenne

Chambre d'hôtes et
Gîte
Pour 2 personnes.
Route des Varennes
89570 TURNY
Jean-Claude et Marie-Laure
CHEVALIER-MORLET



Site : www.petitevarenne.fr mël : petitevarenne@free.fr tél. 33(0)3 86 35 21 47

CONTACTS UTILES

MAIRIE
1 Place de la Mairie 89570 TURNY
J 03 86 35 10 99



mairie@turny.fr
www.turny.fr
[www.facebook.com/mairie de turny](https://www.facebook.com/mairie.de.turny)
PanneauPocket



Accueil
Lundi Mercredi Vendredi 9h-12h
Mardi Jeudi 14h-17h
Samedi 10h-12h

AGENCE POSTALE
1 Place de la Mairie 89570 TURNY
J03 86 35 08 16



AGENCE POSTALE COMMUNALE
Ouverture
Lundi Mardi Jeudi Vendredi 9h30-12h
Samedi 10h-12h

BIBLIOTHEQUE
1 Place de la Mairie 89570 TURNY



BIBLIOTHEQUE
Ouverture
Lundi Jeudi 16h30-17h30
Mardi 13h30-17h30 Samedi 10h-12h

CCSA
Communauté de Communes Serein et Armance
37 avenue Général Leclerc
89600 SAINT FLORENTIN
J03 86 80 50 50



Serein et Armance
Ouverture
Lundi au vendredi 9h-12h 14h-17h

DÉCHÈTERIE
29 rue Jean Moulin ST FLORENTIN
J 06 81 50 67 22



Du lundi au samedi 10h-12h 14h-18h
(17h d'octobre à mars)



Chers habitants de Turny,

C'est dans un contexte bien particulier et d'une façon tout aussi particulière que je me suis adressé à vous en vidéo en ce début d'année.

Beaucoup d'évènements auront été perturbés cette année, tout comme la vie de chacun d'entre nous, même si nous tentons tous de vivre cette période le mieux possible. Certains n'auront pas pu profiter des fêtes pour voir leurs enfants ou leurs petits-enfants, d'autres, plus jeunes, ont hésité à voir leurs grands-parents. On nous annonce la poursuite de cette maladie pendant de nombreuses semaines.

Il faut pourtant que la vie reprenne un cours ordinaire pour ne pas dire normal ! N'oublions pas que de tout temps des pandémies ont marqué les vies : la grippe espagnole qui a fait 240 000 morts en France, les 50 000 morts de la grippe asiatique de 1957 et encore plus proche de nous, la grippe de Hong-Kong en 1969 qui a tué 31 000 français. Nous y prêtions moins attention, mais aujourd'hui, nous vivons une époque qui attend de la médecine qu'elle soigne tout, instantanément. Prenons garde en effet ! La maladie n'est pas seulement dans les corps, bien des personnes souffrent de cette pandémie en déprimant ou pour des raisons économiques. Un juste équilibre doit être trouvé.

Pour l'année qui commence, si pendant un temps, il nous faut encore suspendre certains contacts, certaines activités, j'espère que le calendrier municipal, tout comme vos agendas, vont pouvoir se remplir de ce qui fait notre joie de vivre : les rencontres, les réunions entre amis, en famille, les sorties, les activités. C'est ce qui embellit notre vie à tous, ce qui nous donne le sourire, ce qui réchauffe nos cœurs. C'est en fait tout cela qu'au nom et avec tous les élus de notre commune, je vous souhaite aujourd'hui.

A très bientôt de nous retrouver, en bonne santé.

Retrouvez les vœux du Maire sur <https://youtu.be/2GOrtPPsC0g>



ÉDITO

JEAN-CLAUDE CHEVALIER, MAIRE

VIE MUNICIPALE	4
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	8
ZOOM SUR	9
ENVIRONNEMENT	12
VIVRE ENSEMBLE	13
AU SERVICE DES HABITANTS	16
VIE DES ASSOS	20



SUIVEZ L'ACTUALITÉ MUNICIPALES SUR :
www.turny.fr



Mairie de TURNY

Magazine d'information de la Mairie de Turny N° 34 Janvier 2021

Directeur de la publication : Jean-Claude Chevalier

Comité de rédaction : groupe de travail communication

Jean-Claude Chevalier, Cathy Colin, Jean-Marc Suinot, Véronique Riff, Faudhil Ghommid, Pierrick Bernard

Réalisation : Cathy Colin Relecture : Jean-Claude Chevalier, Véronique Riff, Faudhil Ghommid

Photos : Mairie de Turny, Associations Impression : ADN Vermenton I.S.S.N. 3/P/01

Adressez vos contributions à : bim@turny.fr

Conseil municipal du 17 novembre 2020

Le Conseil municipal s'est tenu à la salle des fêtes de Turny afin d'assurer la distanciation sociale.

Tarifs location salle des fêtes et autres services

Maintien des tarifs 2020 pour l'année 2021: location salle des fêtes et salle des associations, location chaises, tables et bancs, concessions cimetière, photocopies (voir calendrier de Turny).

15 voix pour.

Arrêté pour dépôts sauvages en agglomération

Prise d'un arrêté portant interdiction des dépôts sauvages avec comme conséquences en cas d'infraction à cet arrêté et reconnaissance de leurs auteurs :

- L'obligation du retrait dans les 48 heures par le responsable du dépôt sauvage
- Si retrait non effectué, enlèvement d'office aux frais du responsable du dépôt sauvage
- Les infractions donneront lieu à l'établissement de procès-verbaux constatant les infractions prévues par le Code pénal et seront poursuivies conformément aux lois en vigueur. Tout contrevenant s'exposera à une amende allant de la 1^{ère} à la 5^e classe selon la nature de la contravention.

La même procédure que la communauté de communes sera mise en place à savoir le temps de travail passé par l'agent à aller sur place, charger et emmener à la déchetterie ainsi que les kilomètres aller retour.

15 voix pour.

Convention mutualisation police municipale

Les communes bénéficiant de la mutualisation de la Police municipale sont : Bellechaume (2 h/semaine), Beugnon (1 h), Chailley (2 h), Champlost (2 h), Chéu (5 h), Germigny (2 h), Hery (3 h), Neuvy-Sautour (3 h), Turny (3 h), Vergigny (5 h), Saint-Florentin (7 h).

La commune de Seignelay souhaite intégrer cette mutualisation à compter du 1^{er} janvier 2021 pour 3 heures par semaine ce qui entrainera une baisse de 3 h pour la commune de Saint-Florentin qui passera à 4 h/semaine.

15 voix pour la signature d'une nouvelle convention.

Actions de la police municipale

Les diverses interventions de la police municipale sont des contrôles radars effectués à l'Hôpital et au Bas-Turny, des contrôles de véhicules, avertissement pour feux, divagation d'animaux, circulation de moto-cross à Courchamp, tapages nocturnes...

PCSES Projet culturel, scientifique, éducatif et social

La bibliothèque fait partie du réseau de la bibliothèque départementale et depuis 2 ans la commune a l'obligation de rédiger ce projet. Le PCSES rédigé par l'équipe de la bibliothèque va être un document essentiel relevant les besoins d'une bibliothèque actuelle au moment où le conseil municipal va devoir se pencher sur la réhabilitation des locaux de la mairie et de cette bibliothèque. La description de ses missions et de ses besoins seront intégrés dans le cahier des charges donné aux architectes qui auront à faire des propositions de réaménagement.

15 voix pour.

Convention Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le regroupement pédagogique comprenant Turny, Chailley, Boeurs en Othe et Fournaudin est régi par une convention datant de 2004 ayant déjà « subi » plusieurs avenants. Les modes de calcul des frais de scolarité sont différents d'une commune à l'autre. Il en est de même pour les prix de facturation de cantine aux parents d'où la décision de refondre cette convention. Une première réunion a eu lieu en novembre en présence des maires et adjoints des communes concernées qui sera suivie d'une autre en janvier. Cette nouvelle convention fonctionnera à l'essai en 2021 et sera définitive en janvier 2022.

Le conseil municipal devra l'adopter pour 2022.

Retrouvez l'intégralité des compte-rendus du Conseil municipal :

- Affichage à la Mairie de Turny

Urbanisme : Position à adopter sur le PLUI

La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, prévoit le transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme (tous documents d'urbanisme) au niveau intercommunal au 1^{er} janvier 2021 sauf si 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent. Dans ce cas, ce transfert n'a pas lieu. Chaque commune souhaitant rester maître de son territoire, les communes de la CCSA s'étaient déjà opposées par le passé à cette gestion centralisée qui ne laisse pas aux communes leur liberté de gestion de l'urbanisme. La position des communes est manifestement inchangée.

15 voix pour s'opposer au transfert de la compétence liée au plan local d'urbanisme, aux documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à la Communauté de Communes Serein et Armanche

Acquisition terrain

Il existe un cône de vue remarquable en arrivant au Fays : parcelle ZX 38 pour une surface de 7 500 m². Accord a été pris avec le propriétaire pour vendre à la commune cette parcelle au prix TTC de 1 500 € TTC
15 voix pour.

Forêt

Inscription état d'assiette parcelle 27 C pour 0,62 ha. 15 voix pour.

L'exploitation se fera en régie, les arbres de futaies étant vendus façonnés par l'ONF et le surplus délivré à la commune. La commune n'est pas obligée de passer par l'ONF mais c'est un service national un peu plus indépendant de l'aspect financier des ventes de bois que des sociétés privées.

Dans le programme prochain, la commune décidera de l'orientation à prendre pour les bois communaux. Il y a plusieurs façons d'envisager l'exploitation :

- . Exploitation commerciale : les plantations sont faites dans l'intérêt commercial et financier
- . Exploitation environnementale : chemins de randonnées, affouages
- . Mixte de ces exploitations

Une sortie en forêt sera organisée un samedi après-midi pour le conseil municipal avec un agent de l'ONF pour une visite et des explications.

Affouages

Mise en affouages 2020-2021 des houppiers des parcelles 13, 16, 17 D et 19 B au tarif de 6 € le stère, et en 2021-2022 surplus de la parcelle 27 C au tarif de 6 € le stère.

15 voix pour.

Commission d'appel d'offres

Dans un premier temps cette commission devra travailler sur le projet de rénovation du bâtiment de la Mairie. L'appel d'offres pour les architectes devra être lancé sur le 2^e semestre 2021 pour initier celui-ci auprès des entreprises en 2022.

Membres titulaires : Cathy Colin, Jean-François Chollet, Jean-Marc Suinot

Membres suppléants : Emilie Guénot, Véronique Riff, Alain Beaufrère

Commission électorale

Cette commission instituée pour 3 ans a pour but d'examiner la régularité de la liste électorale. Elle peut inscrire ou radier des électeurs omis ou indûment inscrits. Elle statue sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) des électeurs.

Le Maire doit proposer à la Préfecture 2 conseillers municipaux (un titulaire et un suppléant), 2 représentants du Préfet (1 titulaire et 1 suppléant) et 2 représentants du président du Tribunal Judiciaire (1 titulaire et 1 suppléant).

Emilie Guénot se présente en qualité de titulaire.

Léo Piat se présente en qualité de suppléant.

- Affichage sur tous les panneaux d'information des hameaux
- site internet de la commune www.turny.fr

Délégué Territoire Numérique

La commune est adhérente à Territoires Numériques qui intervient dans différents domaines : appels d'offres, dématérialisation, site internet, protection des données (RGPD), etc.

Cathy Colin est désignée comme déléguée. 15 voix pour.

Bilan des travaux réalisés et en cours

Salle des fêtes et parc :

- Rénovation de la salle : 32 180,41 € HT

- Réaménagement du parc : 30 167,16 € HT

Recettes : conseil départemental 17 847,00 € et CCSA 7 000 € soit 39,9%.

Autofinancement : 37 500,57 € HT.

L'Annexe

- Prévision : 330 000 € HT

- Coût total : 506 316,69 € HT

Recettes : DETR 115 932 € - DSIL : 79 000 € soit 38,5 %.

Autofinancement : 311 384,69 €

Travaux toiture église

Ceux-ci n'étant pas terminés un bilan financier sera donné ultérieurement.

La 1^{ère} tranche est terminée. La 2^e tranche est en cours de réalisation mais les travaux ont été arrêtés récemment suite à la visite de l'Inspecteur du Travail qui a considéré que les normes de sécurité n'étaient pas satisfaisantes, les charpentiers et les couvreurs ne travaillant pas en toute sécurité.

L'architecte a vu avec le SPS (organisme qui contrôle la sécurité) mais qui n'a fait aucune observation.

L'architecte a demandé une rallonge de l'échafaudage mais l'Inspecteur du Travail n'a pas jugé cette mesure suffisante. Cette rallonge a engendré un coût supplémentaire pour la commune de 4 128 € TTC.

Depuis il y a eu débat entre le couvreur, le charpentier, l'Inspecteur du Travail et le SPS, toujours sans réaction, et finalement l'Inspecteur du Travail a fait appel à un organisme indépendant chargé de la sécurité en bâtiments publics (OPPBTP). Rendez-vous a été pris avec cet organisme, les intervenants, Jean-Marc Suinot et le Maire. Ce rendez-vous n'a rien apporté de nouveau. Le couvreur a apporté une solution qui a donné satisfaction à l'Inspecteur du Travail avec acquiescement de l'OPPBTP. Le couvreur ne comptera pas de supplément.

Restent quelques pierres à tailler mais l'entreprise a des équipes arrêtées en raison du covid et le couvreur ne peut pas intervenir tant que les pierres ne sont pas posées.

Les 10 % d'imprévus pour la restauration de l'église sont déjà engagés.

Quant à l'entreprise SPS, Dekra, elle n'a pas rempli son contrat. A voir au moment de la facturation.

Travaux de la route forestière : ils sont arrêtés. Une facture de 25 000 € est déjà arrivée en Mairie.

Devis beffroi et autorisation de demandes de subvention à la DRAC

Le beffroi bouge, les cloches sonnantes à la volée ont donc été arrêtées et l'entreprise Dulion a fait parvenir un devis pour la restauration et la consolidation de ce beffroi.

Le montant est de 14 676,77 €, soit 17 612,12 € TTC. 15 voix pour.

ETAT CIVIL

Décès

- ▶ Marie-Laure BURTEY ép. FLORIN le 27 juin 2020
- ▶ Betty MICHEL ép. CLEMENT le 14 novembre 2020
- ▶ Colette BONHOMME veuve OLIVIER le 19 novembre 2020
- ▶ Jacques GALLIMARD le 19 novembre 2020
- ▶ Miroslav STOJANOVIC le 1^{er} décembre 2020
- ▶ Marie-Thérèse DEFAYE ép. BENOIT le 3 décembre 2020
- ▶ Germaine BOUJON ép. MAESO le 12 décembre 2020
- ▶ Marie WIS le 15 décembre 2020
- ▶ Damien LAVATER le 20 décembre 2020
- ▶ Norbert CORGERON le 10 janvier 2021

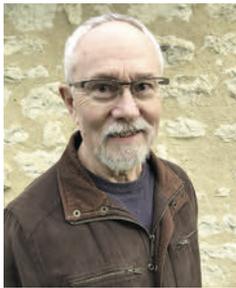
Vos élus tiennent permanence

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un Adjoint ?

Une permanence est organisée pour qu'à tour de rôle, ils soient à votre disposition le samedi matin entre 10h et 12h.

Mais n'oubliez pas non plus vos interlocuteurs de proximité que sont les conseillers relais pour les petits problèmes du quotidien ou les urgences !

PERMANENCES à la MAIRIE, le samedi de 10h à 12h



16 janvier
20 février
27 mars

Maire
Cadre de vie
Environnement
Habitat et PLU
Entretien trottoirs,
cimetière
Forêt
Finances



23 janvier
27 février
3 avril

1^{ère} Adjointe
Services au public
Espace services
Personnel
Communication
Réunions de
hameaux
et mini-projets



30 janvier
6 mars
10 avril

2^e Adjoint
Travaux
Achats
Equipements
Négociations
Garanties
Suivi des travaux
communaux



6 février
13 mars
17 avril

3^e Adjoint
Patrimoine
Voirie
Bâtiments commu-
naux
Eglise
Petit patrimoine
Voirie



13 février
20 mars
24 avril

4^e Adjointe
Animation
Comité des fêtes
Associations
Cérémonies
Sport
Culture
Tourisme

PanneauPocket, Au service des habitants de Turny



Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous pouvez rester connectés à l'actualité de Turny.

Mis en place par la mairie depuis fin décembre, cette application est accessible à tous en téléchargement gratuit. L'application PanneauPocket ne nécessite ni création de compte ni aucune de vos données personnelles. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur votre smartphone et mettre en favori la commune de Turny.

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.



QR Code
du PanneauPocket de Turny
à scanner
et ouvrir sur votre smartphone.



La Communauté de Communes au travail



La communauté de communes Serein et Armance entame une nouvelle année en espérant une stabilité dans sa composition et la sérénité nécessaire au travail.

Les demandes récurrentes de départ de Brienon, Esonn et Ormy vers la communauté migennes interrogent le conseil communautaire sur certains projets et sur l'équilibre financier des opérations prévues. Si ce départ était acté par le préfet, ce serait près de 4 300 habitants qui quitteraient la CCSA, réduisant d'autant les recettes. L'équilibre géographique et économique de la CCSA serait également rompu comme on peut l'imaginer en retirant ces 3 communes de la carte ci-contre.

La décision du préfet est attendue avec impatience, le budget 2021 doit être construit sur des bases connues...

Pendant ce temps, le conseil communautaire poursuit son travail et en cette période de crise sanitaire qui a perturbé le fonctionnement de nombre d'entreprises. Il contribue au soutien des petites structures employant moins de 11 salariés qui peuvent rapidement être atteintes. Aussi, en accompagnement des mesures prises par la Région Bourgogne Franche-Comté, la communauté de communes a pris des mesures financières d'accompagnement dans le cadre du « Pacte régional avec les territoires ». Pour Turny, une entreprise a déposé un dossier et va bénéficier d'une subvention de la CCSA.



Conseil communautaire de la CCSA



Ecole de musique communautaire à Venizy

Enfin, la construction de l'école de musique communautaire se poursuit. Elle doit pouvoir ouvrir au printemps. Rappelons que cette école connaît une proportion importante de turrois. Le choix de son implantation à Venizy marque la volonté de la CCSA de répartir les équipements communautaires sur l'ensemble du territoire. L'ensemble tennistique à Vergigny ou les déchèteries en sont d'autres exemples.

Jean-Claude Chevalier
Délégué communautaire

Soutien aux habitants

La situation sanitaire actuelle, les canicules à répétition, les intempéries rendent la vie quotidienne plus difficile en particulier lorsque l'on est une personne âgée, isolée ou fragile. La municipalité de Turny propose aux habitants répondant à ces critères et qui le souhaitent de s'inscrire sur une liste à la mairie afin d'être contactés régulièrement.



Les secrétaires de mairie ou des conseillères municipales prennent de leurs nouvelles par téléphone, proposent de leur rendre service en cas de besoin et peuvent éventuellement leur rendre visite.

Si vous avez plus de 70 ans, êtes isolés, fragiles, ou en incapacité de vous déplacer, vous pouvez faire partie de cette liste en vous inscrivant par téléphone au 03 86 35 10 99.

Si vous, habitants de Turny, connaissez des amis ou voisins ayant besoin de soutien, incitez-les à faire cette démarche et à se faire connaître.

En cette période où la solidarité doit être renforcée, les élus municipaux et les membres du CCAS tiennent à être à l'écoute et disponibles pour les turrois et en particulier les plus vulnérables.

Gardez le moral et la santé.

Véronique Riff
Vice-présidente du CCAS

Rose Lucienne Pescheux, Doyenne de Turny

98 ans dans quelques jours, Rose Pescheux, dite Lucienne est en ce début d'année 2021 la doyenne de notre commune. Née le 4 février 1923 à Turny, elle est la fille de Marcel Coquille et Marie-Louise Gras qui habitaient alors à l'Hôpital. Elle avait une soeur aînée Odette, et une soeur jumelle Yvette, décédée il y a une quinzaine d'année.

Rose se rendait à l'école de Turny où elle a eu comme maître Monsieur Fayadat, comme Henriette Fourrey qu'elle accompagnait à l'école. Elle a aussi eu l'institutrice Mademoiselle Solat.

Puis très vite elle a été ouvrière agricole et se rappelle encore son travail chez René Cherest et Daniel Royer à Linant.

Elle a aussi été saisonnière chez Paul-Emile Testa ou chez Edgar Pescheux à l'Hôpital.

Son souvenir du travail de ménage de l'Ecole de Linant est encore très vif.

Lucienne, comme elle souhaitait être appelée, a eu une première fille Marylise avant d'épouser en 1964 Jean Pescheux le 11 juillet 1964 à Turny, dont elle a eu deux enfants : Claudine et Eric.



Rose Pescheux avec ses enfants Claudine et Eric en 1974

Femme au foyer elle a toujours aidé son mari à la ferme de l'Hôpital en assurant la traite des vaches, l'élevage des lapins et des volailles, le binage et l'arrachage des betteraves. Elle aimait préparer les grands repas au moment des vendanges, les tablées à l'occasion du transport du fumier.

C'est une femme de caractère qui a toujours vécu à la ferme avec également son beau-frère Aimé Pescheux, ancien exploitant du Verger Tenon.

Courageuse au travail, ne montrant guère ses sentiments elle était une femme autoritaire qui avait cependant le goût pour le jardinage, les fleurs et ses chats.

Veuve depuis 1990, elle vit toujours aujourd'hui chez elle avec son chien Max et ses canaris.

Sa fille Claudine, son fils Eric s'occupent d'elle avec les services de maintien à domicile de l'Admr et du Ssiad de Saint Florentin.

Elle est entourée de 7 petits-enfants dont 2 qui vivent toujours à Turny : Vincent et Cyril. Et elle est même arrière-arrière grand-mère !

Respect à Rose Lucienne Pescheux que la commune aimerait mettre à l'honneur pour son centenaire...

Cathy Colin, 1^{ère} Adjointe

Turny, un environnement à protéger

Le changement climatique dans l'Yonne, une réalité !
Entre 1991 et 2018 on a décompté
+13 jours d'été où la température a été supérieure à 25 °
et
+11 jours d'hiver où il n'a pas gelé.

La température maximale moyenne a augmenté de 1,5°.

Les prévisions de hausse des températures moyennes sont de +0,3°
tous les 10 ans d'ici 2050 quoi que l'on fasse
en raison de la persistance des gaz à effet de serre.

La commune de Turny par sa taille tout en longueur allant de la forêt d'Othe à la côte de Saint Florentin en passant par la plaine de la Brumance offre une diversité de paysages et une richesse environnementale que nous avons le devoir de protéger.

Habitants du Fays, du Saudurant ou de Courchamp, c'est la zone naturelle boisée d'où l'eau que nous consommons est captée qui mérite toute notre attention. En effet toute cette partie nord de la commune jusqu'au carrefour des 4 routes est située dans la zone de protection des 3 captages de notre secteur. Or :

- La qualité de l'eau n'est pas toujours satisfaisante,
- La ressource en eau s'épuise en raison du changement climatique,
- Le captage de la Queue de Pêle vient d'être classé prioritaire car indispensable.

Dans les autres hameaux, ce sont des zones humides, riches de leur biodiversité qui sont relevées. Ce ne sont pas simplement les rives des cours d'eau. Elles dépassent de beaucoup les rives et couvrent, par exemple au Bas-Turny, de grandes étendues. On les reconnaît par l'eau qui stagne dans les champs par temps de pluie.



Rencontre avec le SMBVA à Turny le 18 décembre 2020

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armanche (SMBVA) dont le président est le maire de Lasson, que nous avons rencontré avec les techniciens du syndicat, confirme l'attention que nous devons tous porter à cet environnement. Les agriculteurs de la commune le savent car ils sont destinataires de consignes strictes. Mais les particuliers sont aussi concernés : il nous faut préserver, voire replanter des haies (d'espèces variées), répondre aux consignes d'assainissement si celui-ci n'est pas conforme etc... L'entretien des cours d'eau revient également aux particuliers : suppression des embâcles (ces branchages ou autres qui perturbent l'écoulement), préservation des rives naturelles. La commune n'a à intervenir que sur la moitié des cours d'eau qui longent une rue, un chemin ou un terrain dont elle est propriétaire.

Les temps à venir accentueront ces exigences environnementales. Notre attitude, nos réflexes doivent évoluer pour assurer cet avenir.

Jean-Claude Chevalier, Maire

EURL RAMILLON
 Ent. GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
 Rénovation et Neuf

Maçonnerie • Couverture • Ravalement
 Aménagements intérieurs et extérieurs

03 86 43 48 66 - 89570 NEUVY-SAUTOUR
 ramillon.xavier@orange.fr

SARL RG Electr'eau
Plomberie Electricité

Gouillard Rémi Romain
 06 20 86 37 06
 rg.electreau@gmail.com

10 rue des têtes d'or 89600 Saint Florentin

Création de l'association TURNY CATS

Controler les chats...



Devant la recrudescence des chats errants sur la commune, une association locale s'est créée afin de participer auprès de la commune à la gestion exclusive des chats de Turny.

Rappelons d'abord qu'un chat n'est plus errant si vous lui donnez à manger. Dans ce cas vous en êtes propriétaire et vous devez le faire identifier.

Quant aux chats errants, on ne peut en limiter la prolifération qu'en les stérilisant, ce qui a un coût certain. L'association se propose de faire réaliser cette opération avec le soutien de *30 millions d'amis* et la *fondation Brigitte Bardot*. Pour autant cette aide n'est pas suffisante pour couvrir le montant des opérations.

Seule votre contribution peut permettre d'y arriver, que ce soit par dons alimentaires ou financiers (chèques déposés en mairie à l'ordre de Turny Cats).

Nous recherchons également des familles d'accueil, prêtes à accueillir les chats le temps de les sociabiliser et leur apporter les soins nécessaires après leur stérilisation.

Par ailleurs, des chats socialisés et stérilisés peuvent être adoptés, c'est pourquoi toute personne désireuse de devenir adoptant peut se faire connaître à l'association.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir vous adresser à Turnycats@gmail.com

Ou sur la page Facebook de l'association : Turny Cat's

Justine Rollin, Trésorière de Turny Cats



Chats errants à Turny



Les membres de Turny Cats

Présidente : Stéphanie Larcier

Trésorière : Justine Rollin

Secrétaire : Paloma De Matos

Membres : Françoise Ninino, Françoise Corde,

Eric Pescheux, Annie Packo

Effectif restreint pour le 11 NOVEMBRE



11 novembre 2020 Cérémonie au monument aux morts

La journée nationale du 11 novembre 2020 relative à la commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France, a été célébrée à Turny.

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, le maire a pu organiser cette cérémonie en format très restreint, en respectant strictement les mesures de distanciation, et sans public. Une gerbe a été déposée au monument aux morts au nom de la commune et une autre au nom des pompiers de Turny. Ont retenti la Sonnerie aux morts, la Marseillaise et l'Hymne européen après la lecture du discours et le dépôt des roses à l'énoncé du nom de chaque mort pour la France.

Cathy Colin, 1^{ère} Adjointe

Recyclage papier



La mairie de Turny s'est engagée dans une démarche éco-responsable de recyclage de ses papiers, livres, journaux

Recycler une tonne de papier permet de sauver 17 arbres !
Un foyer jette en moyenne 13 000 morceaux de papier par an.
Au bureau un salarié consomme en moyenne 75 kg de papier par an, soit l'équivalent de 30 ramettes.

Au mois de juin 2020 la commune de Turny a signé une convention de collecte et évacuation du papier avec l'association Pénélope à Sens. Cette structure qui travaille au service des hommes et des femmes en insertion, vient une fois par mois collecter à la mairie les papiers administratifs, revues, journaux, magazines et livres.

Chaque salariée ou élu(e) dans les bureaux, chaque classe de l'école, dispose au pied de son bureau d'un bac carton de recyclage permettant de trier les papiers jetés habituellement à la poubelle.

Après la collecte, Pénélope assure, grâce à une équipe de 10 salariés, le tri de tous les papiers collectés en 4 catégories différentes. Puis l'enlèvement est organisé deux fois par mois à destination d'un recycleur papetier.

Alors que la quasi-totalité des papiers sont recyclables, le taux de recyclage du papier en France n'est que de 55%. Selon la qualité du tri, le papier peut être recyclé de 3 à 7 fois et être transformé en nouvelles feuilles, papier journal, fibre de cellulose se retrouvant dans certains produits d'hygiène (papier toilette, mouchoirs, essuie-tout...) ou encore en matériaux d'isolation sous forme de ouate de cellulose.

Le développement rapide du numérique n'aura pas mis fin à son règne : le papier représente encore 75 % des déchets produits par les employés de bureau en France.

La principale raison de ce choix de la commune est écologique. La préservation des ressources naturelles devient une urgence planétaire.

Aujourd'hui, le recyclage du papier permet d'éviter en France le rejet dans l'atmosphère de 390 000 tonnes de CO2 par an, soit les émissions annuelles de 200 000 voitures, d'après les calculs de l'Ademe (Agence de la Transition Ecologique). Sans parler des économies de ressources naturelles et d'énergie ! Le papier recyclé nécessite jusqu'à 5 fois moins d'énergie et d'eau, alors qu'il faut 7 kilos de fibre de bois pour produire une seule ramette de papier A4 vierge.

Cathy Colin, 1^{ère} Adjointe



VOTRE
2^{ÈME} PAIRE
À PARTIR DE
1€*

*Voir conditions en magasin



VISIRIS
Votre opticien spécialiste



contact@visiris.fr
www.visiris.fr

Élodie PRUNIER
OPTICIENNE DIPLOMÉE
ET INDÉPENDANTE
Melleure Apprentie de France 2007

**SERVICE
À DOMICILE
SUR RDV**

Parking privé



26, av. Joséphine Normand
89210 BRIENON/ARMANÇON
03 86 43 84 34

- Lunettes de vue, solaires, verres, lentilles
- Produits et accessoires optiques pour hommes, femmes et enfants

HORAIRES

Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le vendredi de 9h à 19h
Le samedi de 9h à 18h



Police municipale #BienVivreEnsembleaTurny



Dépot sauvage au Fays



Dégâts au City Stade

Dans le cadre des responsabilités du Maire en matière de respect de l'environnement, quelques mesures ont été prises par arrêté :

DEPOTS SAUVAGES

Les rues, les chemins doivent rester propres. Les ordures ménagères, les sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir du ramassage, les encombrants et autres déchets doivent être apportés en déchèterie. De ce fait tout dépôt de déchet n'entrant pas dans ce cadre est considéré comme un dépôt sauvage. A ce titre, s'il est retrouvé hors agglomération c'est la communauté de communes qui le traite. En agglomération, c'est la commune qui s'en charge. Dans les deux cas le coût du traitement : transport en déchèterie, temps passé par les employés sont facturés à l'auteur et un dépôt de plainte peut se traduire par une amende de 35 € et 75 € si elle n'est pas réglée dans les 15 jours.

DETERIORATION DES BIENS PUBLICS

Le Citystade et l'espace de loisirs des Maraux est un lieu destiné à des activités de jeu sur les éléments existants, voire de vélocross sur les bosses qui ont été aménagées*. Par arrêté du maire, les engins à moteur (motos, quads, etc...) sont interdits. En cas d'infraction, la police municipale ou la gendarmerie sont désormais habilités à verbaliser.

Jean-Claude Chevalier, Maire

* Ce n'est pas toujours le cas comme on le devine sur la photo ci-jointe (quads, moto-cros...)

La commune travaille à améliorer le cadre de vie à Turny, et en particulier le fleurissement du bourg et des hameaux.
Si vous êtes intéressé(e)s, faites parvenir à la Mairie vos idées, propositions, envies...



Contact : Françoise Corde, mairie@turny.fr tél. 03 86 35 10 99

Votre magasin d'optique Visiris, situé à Briennon Sur Armançon depuis 7 ans, a été créé par Elodie Prunier, originaire de Turny.

Votre opticien Visiris vous propose des **rendez-vous à domicile**.

Vous aurez les mêmes services que dans son magasin : un grand choix de montures sélectionnées parmi plus de 1 000 modèles, contrôle de la vue (avec une ordonnance valide), tiers payant avec les mutuelles agréées, facilité de paiement, deuxième paire à partir d'1 €..

Vous bénéficiez d'un service de qualité et d'un suivi simplifié grâce à la proximité et à l'indépendance du magasin Visiris.

Pour cela, contactez le magasin Visiris par téléphone pour prendre rendez-vous.

VISIRIS
Opticien - Optométriste

Elodie Prunier
20, av. Joséphine Normand
Rond-ct de Saint-Florentin
89210 Briennon-Sur-Armançon

Du mardi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 19h
Vendredi 9h - 19h - Samedi 9h - 18h

Tél : 03 86 43 84 34
Contact@visiris.fr - www.visiris.fr

Conditions sanitaires à Turny



Toutes les activités, lieux culturels, tous les établissements fermés depuis le 29 octobre 2020 le seront jusqu'à fin janvier 2021 au moins.

#Salle des fêtes

Les salles des fêtes et des associations de Turny sont fermées aux particuliers et aux associations.

#Couvre-feu

Dans le département de l'Yonne, le couvre-feu est effectif de 18h à 6h. Pour tout déplacement pendant le couvre-feu une attestation de déplacement dérogatoire est nécessaire : à télécharger sur **#TousAntiCovid** ou sur le site **media.interieur.gouv**

#Gestes barrières

- Se laver régulièrement les mains, et/ou utiliser un gel hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres.
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades.
- Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut être respectée, dans certaines zones urbaines (par exemple centre ville Saint Florentin), dans les magasins et leurs parkings, dans les lieux publics (mairie, place de l'école à Turny...)

#Jeter ses masques

Les masques, mouchoirs et gants doivent être déposés dans un sac fermé, dans le bac d'ordures ménagères (surtout pas dans le sac jaune de tri !)

#Enfants/Ecole

L'école de Turny et celle de Chailley sont ouvertes, ainsi que la garderie du matin et du soir, et la cantine. La désinfection des sanitaires, poignées de porte, tables, l'aération des locaux sont effectuées régulièrement et à plusieurs reprises dans la journée. Les enfants doivent porter un masque dès l'âge de 6 ans. Tous les enseignants et personnels portent un masque. Les enfants déjeunant à la cantine sont séparés dans deux salles différentes : classe élémentaire, et classe maternelle.

#Vaccins

Depuis le 18 janvier, toute personne de 75 ans et plus, et toute personne souffrant de pathologies particulières peut se faire vacciner contre le Covid. Les centres de vaccination les plus proches de Turny sont :

- . Centre Hospitalier de Tonnerre. Rendez-vous au 03 86 54 35 00 ou en ligne.
- . Centre de vaccination Les champs blancs à Joigny. Rendez-vous au 0800 725 089 ou en ligne.
- . Centre Hospitalier de Sens. Rendez-vous au 03 86 95 68 46 ou en ligne.
- . Centre vaccinal de l'Auxerrois à Auxerre. Rendez-vous au 03 86 48 65 88 ou en ligne

Les rendez-vous de vaccination peuvent être pris en ligne sur www.santé.fr, Doctolib, Maïia ou Keldoc.

"C Coiff' Hair"
Charrisse à votre service
 Coiffure à domicile pour
 hommes, femmes et enfants
 Sur rendez-vous
 06 22 13 64 22
 c.coiff.hair@gmail.com
 Page Facebook C Coiff' Hair

KIOTIS
 PARIS

STANHOME

STANHOME
 Votre Coach

ANNICK QUIGNARD
 Votre Coach Stanhome / Kiotis
 Port: 06 30 37 78 95
 annick.quignard@gmail.com
 www.stanhome.fr

Réunions de hameaux



Réunion de hameau Les Maraoux du 14 octobre 2020

A cette réunion 4 personnes présentes physiquement et une par courrier, soit 1/3 des habitants des Maraoux se sont mobilisés (L. Janvier, MC Hennon, E. Cano, G. Viaut, C. Cazé)

Réunion animée par Corinne Gouillard et Alain Beaufrère

Sujets d'expression des habitants

■ Nettoyage de la Brumance

Il est signalé qu'avec les orages la Brumance a charrié des graviers, des branches, faisant remonter le niveau d'eau, ce qui dégrade les berges. Il est demandé de curer le lit de ce ruisseau.

Réponse : c'est un service spécialisé du département qui contrôle la méthode de mise en œuvre du curage des ruisseaux. Par contre, chacun doit retirer les branches encombrantes.

■ La fibre

Il est demandé le calendrier d'installation de la fibre.

Réponse : il est difficile de connaître la date de mise en exploitation qui serait prévisible courant 2021.

■ Vitesse sur la route

Il n'y a pas de constat de vitesse excessive sur les Maraoux pour les présents à la réunion. La route est déprofilée dans un virage. Le parapet du pont du chemin des Lairis est dangereux depuis sa reconstruction. Il manque un garde-corps. Les trous d'installation sont déjà en place.

Réponse : l'adjoint M. JF Chollet est mobilisé sur le dossier du pont.

■ Les Marault/Maraux



L'orthographe du hameau a été changée sous l'ancienne mandature, à la demande du département qui devait refaire les panneaux de signalisation. Des habitants demandent à revenir à une des anciennes orthographes « AULT ».

Réponse : historiquement l'orthographe du hameau a beaucoup changé. Celle en « AULT » est la plus récente. Ce qui importe pour les administrations c'est le nom de la rue et le nom de la commune. La demande sera évoquée en commission municipale.

■ Eclairage

Il faut vérifier les heures d'allumage et d'extinction de l'éclairage public avec les horaires d'hiver. Une haie végétale d'un habitant devrait être taillée pour permettre l'éclairage public

Réponse : ce sera inscrit dans le cahier des incidents de la mairie.

Informations transmises aux habitants

- Le Conseil municipal veut assurer la continuité des engagements du mandat précédent et finaliser les travaux de réhabilitation des bâtiments communaux.
- Il étudie la création d'une association pour l'animation festive de la commune
- Il envisage la mise en place d'une ALERTE par SMS. Il faudra que chaque habitant donne son N° de portable auprès du conseil relais pour s'inscrire*.
- Il souhaite améliorer le cadre de vie par un fleurissement des entrées de hameaux et améliorer l'esthétique des espaces (exemples : place face à l'école, les trottoirs, la place de Linant). Dans cette commission municipale, l'ensemble des élus sont impliqués.
- Le père Noël passera dans chaque hameau distribuer ses cadeaux*.

*NB : Ces points ont évolué depuis la tenue de la réunion.

Dates réunions de hameaux

Compte-tenu des conditions sanitaires toutes les dates ont du être reportées.

Linant

Samedi 27 février 2021 à 15h

Le Saudurant

Mercredi 17 mars 2021 à 19h

l'Hôpital

Mercredi 7 avril 2021 à 19h

Turny

Mercredi 5 mai 2021 à 19h

Courchamp

Mercredi 26 mai 2021 à 19h

Bas-Turny

Samedi 19 juin 2021 à 15h

Le Fays

Mercredi 2 juin 2021 à 19h

AU SERVICE DES HABITANTS

Noël tristoune... Que de projets reportés !

L'équipe municipale avait pensé Noël de manière optimiste ! plus de Covid, plus de confinement, un Noël festif et social !

Oui, on avait décidé de ne plus mettre ces guirlandes lumineuses plutôt vieillottes qui traversaient les entrées de hameaux. Oui, on avait supprimé les petits sapins des bacs.

En remplacement, un sapin plus grand dans chaque hameau décoré d'une guirlande lumineuse et autour duquel devaient se rassembler les enfants et les habitants du hameau pour le passage du père Noël qui venait distribuer les cadeaux pendant que les habitants du hameau buvaient un vin chaud sous le barnum qui devait jouxter le sapin...

Au lieu de tout cela, le sapin est resté bien seul et le père Noël a chargé les élus de la commune d'apporter à domicile le cadeau de chaque enfant.

Mais, c'est promis, on se rattrapera l'an prochain.

A ce sujet, nous allons réfléchir à la décoration... des décors accrochés aux lampadaires ? des décors au sol comme on en trouve maintenant un peu partout ? Vous pouvez dire à votre conseiller de hameau ce que vous préféreriez ! Quoi qu'il en soit, nous maintiendrons le sapin de hameau, mais plus grand. Avec ses guirlandes lumineuses et le vin chaud !

Vos conseillers de hameau :

Bas-Turny : Françoise Corde - Courchamp : Alain Beaufrère - L'Hôpital : Jean-François Cholet

Le Fays : Cathy Colin - Le Saudurant : Jean-Marc Foucher - Les Maraux : Jean-Claude Chevalier

Linant : Corinne Gouillard - Turny : Véronique Riff

Jean-Claude Chevalier, Maire

Colis aux aînés



Cette année, en raison de la situation sanitaire actuelle, les turris de plus de 70 ans n'ont pas eu le choix entre un colis et un repas avec les aînés de Chailley comme l'année passée. Seule la distribution de colis était possible.

C'est donc 139 colis de Noël qui ont été remis en mains propres par l'équipe municipale et les membres du CCAS les 19 et 20 décembre dernier. Un cyclamen fleuri a été offert à chaque femme.

C'était l'occasion pour les bénéficiaires de faire connaissance et d'échanger avec les nouveaux élus même si les gestes barrières et la distanciation physique les contraignaient à rester sur le pas de la porte.

Les 6 turris résidant en EHPAD ou maisons de retraite ont reçu un petit colis de friandises.

Cette distribution est très appréciée par les uns et les autres car c'est la manifestation de l'attention que la commune de Turny porte à ses aînés.

Véronique Riff, Vice-présidente du CCAS

Cadeaux aux enfants

En décembre la distribution des cadeaux de Noël aux enfants a été perturbée par le virus. Les festivités prévues ont malheureusement dû être annulées. Malgré tout les lutins ont distribué en porte à porte 58 cadeaux, jeux d'éveil avec chocolats aux enfants de la commune, de la naissance au CM2.



Lettre au Père Noël déposée à la Poste

L'année prochaine, le Père Noël devrait passer dans chaque hameau dans une ambiance conviviale et festive.

Comme chacun a pu le remarquer, les guirlandes de traversée de rue n'ont pas été installées; Elles étaient obsolètes. Un sapin a orné chaque hameau. Une étude est en cours pour les illuminations l'an prochain et les décorations. Merci à toute personne ayant contribué à égayer cette fin d'année.

Corinne Bourgoïn, Adjointe Animation

Projet de Réhabilitation du bâtiment Mairie



Comme nous l'avons annoncé dans notre programme, la mise en conformité des locaux municipaux doit se poursuivre. Après l'école, le restaurant scolaire et les ateliers municipaux, c'est au tour de la mairie, de la bibliothèque et de l'agence postale d'être réhabilitées. Ces services doivent être proposés au sein de l'actuel bâtiment, mais en assurant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et en proposant un ensemble de services conformes aux attentes et aux besoins des habitants.

2021 verra donc la définition de ces besoins afin de solliciter le concours d'architectes pour nous faire une proposition de réhabilitation de ce bâtiment. Nous espérons ainsi pouvoir sélectionner un projet et donc un architecte répondant à nos critères avant la fin de l'année en vue d'un appel d'offres auprès d'entreprises en 2022. Le groupe de travail chargé de réfléchir à ce projet a d'ores et déjà listé ce qui lui semblait être les besoins de la population. Mais, ce projet devant répondre à VOS besoins, nous faisons appel à VOS idées, à VOS attentes pour préparer ce dossier.

Nous vous proposons donc de venir nous faire part de vos attentes lors des permanences du maire et des adjoints le samedi matin, de nous adresser un mail à mairie@turny.fr, ou encore de nous contacter par courrier.

Jean-Claude Chevalier, Maire



Les affouages, c'est parti

Cette année ce sont 33 lots qui ont été attribués aux affouagistes. L'exploitation des bois a démarré et peut se poursuivre jusqu'au 27 mars. Cette date est impérative et si un motif vous empêche d'exploiter votre lot, vous devez le faire savoir en mairie avant le 1^{er} mars. Le lot sera réattribué et vous ne serez pas interdit d'affouage pour l'an prochain. En revanche, faute d'avoir signalé cette impossibilité, tout lot non terminé le 27 mars sera réattribué d'office et l'affouagiste à qui le lot avait été attribué n'aura pas accès aux affouages l'an prochain.

Le cubage se fera chaque samedi d'avril et le débardage du 15 avril au 31 août. A l'issue du cubage, le montant dû devra être réglé à la trésorerie pour pouvoir débarder. Au 31 août la parcelle doit être rendue propre.

Merci de veiller à bien empiler les bois (sans prendre appui contre des arbres), à couper proprement les souches au raz du sol et à rassembler les petits bois en tas en dehors des lignes.

FROMONT TAXIS SERVICES

TRANSPORTS MEDICAUX TOUTES DISTANCES
VOYAGES, COLIS AFFAIRES, PRIVES

03 86 43 45 87 06 08 46 77 75

Email: fromont.services@neuf.fr
Communes de Stationnement: Turny et Chailley

ATELIER PEINTURE LA MIELLERIE

3 route de Saint Laurent
L'Hôpital 89570 TURNY

06 28 03 60 27

pas.joc@orange.fr
entre aiguilles et pinceaux



jocelyne cornet

Des nouveautés à la bibliothèque

Comme chaque année au dernier trimestre, la bibliothèque a fait le plein de nouveautés. La rentrée littéraire a été très riche et l'équipe de la bibliothèque a choisi une quarantaine de titres.

Parmi ceux-ci, on trouve les derniers romans d'auteurs célèbres et appréciés de nos lecteurs tels que Guillaume Musso *La vie est un roman*, Françoise Bourdin *Quelqu'un de bien*, Marc Levy *Ghost in love*, Nora Roberts *La cachette*.

Dans la catégorie romans policiers, vous pourrez retrouver Joël Dicker *L'énigme de la chambre 662*, Jean-Christophe Ruffin *Le flambeur de la Caspienne*, Jean-Christophe Grange *Le jour des cendres* et d'autres auteurs nordiques tels que Camilla Läckberg ou Arnaldur Indridason.

Nous avons également retenu quelques essais ou récits : *Le consentement* de Vanessa Springora ou *Une farouche liberté* de Gisèle Halimi.

Et puis bien d'autres, parmi lesquels mon coup de cœur : *De pierre et d'os* de Bérangère Cournut, un roman qui nous offre un dépaysement total en nous transportant bien loin de notre vie quotidienne. Au sein de l'espace arctique, une toute jeune femme inuit se retrouve séparée de sa famille par la fracture soudaine de la banquise. Pour survivre dans ce milieu hostile, elle n'a d'autre solution que d'avancer à la rencontre d'autres êtres vivants, en puisant ses ressources dans sa force de caractère et sa connaissance des coutumes et légendes de son peuple. Un beau texte écologique et poétique qui nous permet de découvrir la culture inuit, ses valeurs et la force du groupe dans un environnement austère.



Pour découvrir ces nouveautés, l'équipe vous attend à la bibliothèque (au 1^{er} étage de la mairie) les :

- Lundi de 16 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 16 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

La bibliothèque est ouverte à tous, enfants et adultes, l'inscription est gratuite.

Je vous souhaite une bonne année de lectures.

Marie-Laure Morlet
Bénévole bibliothèque Turny



Sortie spectacle à Troyes

La commune organise une sortie spectacle (*) au théâtre de Champagne à Troyes le **dimanche 21 mars 2021**. Le spectacle proposé est une opérette :

L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC de Ralph Benatzky.

Le Tyrol, les bords du Lac de Saint-Wolfgang, une auberge où atterrissent inévitablement les touristes de passage... Et dans cette auberge « du Cheval blanc », un maître d'hôtel, Léopold, en extase devant sa si jolie patronne Josepha - qui préfère Maître Florès, un avocat... Bientôt débarquent Napoléon Bistagne - Marseillais haut en couleur et « d'un tempérament assez colérique ! » - et sa fille Sylvabelle... Bref, vous l'aurez compris, tous les ingrédients sont réunis pour alimenter un spectacle riche en rebondissement - prévoyez même un passage impromptu de l'Empereur !



Réservation des places à la Mairie 30 € à l'ordre de Trésor Public avant le 15 février 2021 en précisant le nom des spectateurs.

Le transport sera assuré par la commune. Départ à 13h45 Place de la Mairie, retour vers 19h30.

(*) Sous réserve des conditions sanitaires

Concertation autour du PLU

Le projet de PLU de la commune de Turny a fait l'objet d'une présentation aux services de l'Etat et aux personnes publiques associées le 29 septembre 2020. Ainsi le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture, l'Agence Régionale de Santé 89, la Direction Départementale des Territoires 89, Yonne Nature Environnement, les représentants des communes voisines et de la Communauté de Communes Serein et Armance, ont pris connaissance, grâce à la présentation du bureau d'études Perspectives, des thématiques principales du PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durables délibéré en Conseil municipal le 23 juillet 2020. Chacun de ces services a fait ses observations et pourra donc donner un avis sur notre PLU.

Une phase très importante dans l'élaboration du PLU est la concertation avec les habitants de la commune.

Réunion publique

Ainsi une réunion publique s'est tenue le vendredi 9 octobre, une quarantaine de personnes y étant présentes. Après un rappel du contexte spécifique de reprise de notre PLU : POS approuvé le 14 janvier 1991, révision du POS par élaboration du PLU engagée le 14 mai 2009, approbation du PLU le 19 octobre 2016, annulation du PLU le 3 septembre 2018 (délibération de la cour d'appel de Lyon), puis reprise du PLU depuis le 7 juillet 2020, Perspectives a précisé le cadre légal et les normes à respecter. Ont ensuite été abordés les principaux enjeux du territoire de Turny :

- Les paysages, les sites naturels référencés, les cours d'eau et les zones humides, les trames verte et bleue (réservoirs de biodiversité)
- Les enjeux liés à l'évolution démographique
- Les enjeux liés aux activités économiques et touristiques, aux activités agricoles
- Les enjeux liés à l'eau
- Les enjeux liés à la consommation d'espaces naturel et agricole dans les 10 dernières années

Après avoir présenté le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (voir P18 LE MAG Octobre 2020), les éléments du zonage et le bilan chiffré de l'élaboration du PLU ainsi que le bilan du potentiel constructible, différents points ont été discutés par les personnes présentes à cette réunion publique notamment autour des enjeux écologiques du territoire, et des discussions se sont engagées avec les élus.



Réunion publique PLU le 9 octobre 2020



Groupe de travail PLU 8 janvier 2021

Registre de concertation

Tout au long de l'élaboration du projet de PLU, un registre de la concertation est mis à la disposition du public. Il permet à chaque touriste d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques. Ce registre est ouvert jusqu'à la délibération d'arrêt du projet, c'est à dire jusqu'à la phase finale de la révision générale du PLU, juste avant que le document ne soit envoyé aux Personnes Publiques Associées. Un bilan de la concertation par les élus est tiré à l'occasion de cette délibération d'arrêt du projet. Les contributions au registre de la concertation peuvent se faire directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, par mail ou par courrier.

La démarche de concertation lors de l'élaboration du PLU est une obligation légale. Et elle a pour objectif d'associer les habitants dans une réflexion collective qui aura des incidences sur le devenir de notre territoire. Elle vise une meilleure appropriation du projet par les habitants, et l'acceptation des éventuelles contraintes qui pourraient en résulter. A la différence de la simple information, la concertation doit permettre la participation des habitants aux décisions qui influent sur leur cadre de vie quotidien, répondant ainsi à une demande de la population de pouvoir intervenir dans l'aménagement de son territoire.

En vous impliquant dans cette concertation, sachez que chaque observation, remarque, ou proposition sera examinée et fera l'objet d'une réponse de la part des élus de Turny, en attendant l'étape suivante qui sera l'enquête publique.

Cathy Colin
1^{ère} Adjointe

VIE DES ASSOS

Turny Danse

L'année 2020 s'est écoulée pour l'association sans qu'aucun gala ne puisse être fait au vu de la situation sanitaire, pas même un petit gala sans public juste avec les parents...

L'assemblée générale a pu avoir lieu le 10 octobre en respectant les mesures sanitaires et a élu un nouveau bureau.

Présidente : Florence De Pinho

Vice-Présidente : Justine De Pinho

Trésorière : Sandy Picard

Secrétaire : Joanna Berthier

Membre du bureau : Christophe Lecompte

Suivez **TURNY DANSE**
sur Facebook
et Instagram



Grandes et Petites reçoivent leur cadeau



Remise des cadeaux de Noël aux danseuses

La 1^{ère} mission de cette nouvelle équipe a été de commander des cadeaux au Père Noël pour les danseuses. Mission réussie : les quelques danseuses qui ont bravé le froid pour venir récupérer leur cadeau ont été ravies.

Cette nouvelle équipe ainsi que les danseuses ont hâte que la situation s'améliore afin de pouvoir reprendre et de présenter aux familles ce gala tant prévu et attendu pour passer à la nouvelle saison. Qui dit nouvelle saison dit nouveautés... Des bulletins d'inscription seront distribués le moment venu.

En attendant le bureau et toute la troupe vous souhaitent une bonne santé pour cette nouvelle année, prenez bien soin de vous et de vos proches !

Florence De Pinho,
Présidente

La Compagnie du parapluie

Dans cette période de crise sanitaire, la Compagnie du Parapluie vous donne de ses nouvelles !

Depuis la reprise de septembre nous avons réussi à réaliser quelques répétitions et même un atelier théâtre avec une professionnelle afin d'améliorer nos jeux de scènes. Malheureusement, tout s'est arrêté rapidement avec la recrudescence du covid-19 et le nouveau confinement.

Nos répétitions hebdomadaires sont suspendues depuis cette date.

Nous ne pouvons malheureusement pas envisager, dans cet avenir incertain, le spectacle prévu initialement en avril 2021.

Notre motivation théâtrale reste toujours forte malgré toutes ces turbulences ! Les travaux d'écriture sont en cours pour vous proposer un futur spectacle sur-mesure où chaque comédien pourra s'exprimer et vous faire passer un bon moment sur scène. Nous ne manquerons pas de vous donner des informations sur notre retour sur les planches !

Nous vous souhaitons une très belle année 2021, remplie de bonheur, de partage et surtout qu'elle vous préserve en bonne santé.

A bientôt !

Jean-Denis Bécu, Président de la Compagnie du Parapluie



Amicale Pompiers et CPI

Chers Turrois,

Les Sapeurs-Pompiers du Centre de Première Intervention vous présentent leurs meilleurs vœux et que cette année vous apporte de bonnes choses en essayant d'oublier l'année précédente qui a été difficile pour tout le monde.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers vous remercie de votre accueil lors de leur passage pour la tournée tardive des calendriers. En effet, nous n'avons eu l'autorisation de faire du porte-à-porte qu'à partir du 15 décembre 2020. Les gestes barrières ont été respectés par les Sapeurs-Pompiers ainsi que par les habitants de la commune.

Suite à l'annulation de tout regroupement, la Sainte-Barbe n'a pas pu être célébrée le 12 décembre 2020.

Nous vous présentons donc notre rapport d'activités 2020.

Nous comptons 25 interventions, soit :

- ⇒17 Secours à personne
- ⇒1 accident de la route
- ⇒4 incendies
- ⇒1 inondation
- ⇒1 dégagement VP
- ⇒1 opération diverse

Nous avons été sollicités à de nombreuses reprises pour les nids d'hyménoptères (24 demandes) plus ou moins difficiles à atteindre. Dans certains cas, les propriétaires ont dû faire appel une société spécialisée.

Le Centre de Première Intervention (CPI) recherche des personnes volontaires pour venir en aide aux habitants de la commune. Cela peut être pour un de vos proches, voisins, donc : **POURQUOI PAS VOUS ENGAGER.**

Prenez soin de vous et de vos proches.



Adjudant Romain Marius
Président de l'Amicale, Chef du CPI

Association du Patrimoine

En octobre, l'association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny, vous donnait rendez-vous en 2021.

Nous y sommes mais quelles informations vous donner sur nos futures activités? Les prévisions seraient utopiques...

Espérons y voir plus clair au printemps prochain...

Nous voulons remercier, une nouvelle fois, les donateurs à la Fondation du Patrimoine, de Turny ou d'ailleurs.

Merci à tous ceux qui nous déposent, livres, cartouches ou lots : un jour il seront utiles.

Notons qu'en 2020 l'association a versé à la Fondation du Patrimoine 7 000 €.

Malgré le pessimisme ambiant, nous souhaitons que 2021 apporte des jours meilleurs et l'espoir de beaux jours.

Gisèle Corgeron
Présidente



Assemblée générale de l'Association du Patrimoine
le 30 septembre 2020

Association sportive

Du changement à l'association sportive de Turny

Lors de notre dernière assemblée générale en date du 21 octobre 2020, Françoise Corde a été élue présidente de notre association, en remplacement de Claude Chesneau qui avait donné sa démission et que nous tenons à remercier pour ses trois années de présidence. La secrétaire, Marie-Laure Morlet et la trésorière, Véronique Riff ont été réélues à leur poste.

Compte-tenu de la situation sanitaire, nos activités sont malheureusement en sommeil depuis le mois de novembre. Cependant, la traditionnelle vente de sapins a eu lieu le samedi 5 décembre et a connu un certain succès puisque 46 sapins ont été vendus. Nous remercions tous les turois et amis qui y ont contribué.



Vente sapins Claude Chesneau et Marie-Laure Morlet

Bien-sûr, nous nous tenons prêtes à reprendre nos cours de gym, gym douce ou marches douces dès que l'autorisation nous sera donnée.

Dans une perspective positive, nous réfléchissons à l'organisation pour la saison prochaine d'une sortie ouverte à nos adhérents et qui allierait randonnée pédestre et visite culturelle.

Dans l'espoir de nous retrouver bientôt, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

Françoise Corde, Marie-Laure Morlet et Véronique Riff

*La Lingerie
de Perline*

Spécialisée dans la vente à domicile :
Présentation/Livraison

Sous-vêtements femmes :
soutiens gorges, slips, pyjamas, chemises de nuit

Sous-vêtements hommes :
boxers, slips, tee-shirts, pyjamas, chaussettes

Prêt à porter femmes, hommes

Contactez-moi, Annick/Turny : 06 30 37 78 95

Sentier des Arts



Le dernier Sentier des Arts de Turny a été annulé pour cause de confinement. Même si la pandémie continue à sévir, nous ne manquons pas de nous projeter dans l'avenir avec ce projet de l'art au village en 2021.

Le 4^e Sentier des Arts se déroulera donc les 22 – 23 - 24 mai 2021 à Turny.

- Peintres, graveurs, photographes, artisans d'art... demandez à y participer avant le 15 avril.
- Habitants de Turny disposant d'une grange, une véranda ou un jardin et souhaitant accueillir un, deux ou trois artistes, manifestez vous...

Contact : Mairie de Turny
Cathy Colin 06 31 43 52 11

Festival arts de rue

La commune lance une manifestation des arts vivants à Turny



28 et 29 août 2021

Des lieux originaux, des scènes, des barnums seront installés dans le bourg pour permettre aux artistes (musique, théâtre, cirque, danse, etc.) de présenter leurs prestations selon un programme préétabli. Les visiteurs déambuleront entre ces différents lieux et le samedi soir un repas réunira les participants dans une ambiance festive. Cela rappellera les festivités des 500 ans de l'église Saint Mammès...

Cette manifestation peut être pour les artistes, une vitrine permettant d'élargir leur public potentiel, en se faisant connaître avec leur programme de prestations ou représentations.

Même si la situation sanitaire actuelle n'est pas propice à la pratique culturelle, nous espérons que cet appel à projet sera une perspective encourageante et que vous pourrez y répondre favorablement.

Culturellement Vôtre !

Jean-Claude Chevalier
Maire de Turny
06 18 08 59 09

Emilie Guénot
Coordinatrice Festi'Rue Turny
06 76 33 41 95 (le soir)

! Certaines manifestations peuvent être annulées du fait de la crise sanitaire

Au fil de l'année 2021 . . .

- ▶ **Dimanche 21 mars - Sortie spectacle à Troyes L'Auberge du cheval blanc**
Réservation 30 € Mairie de Turny avant le 15 février 2021
- ▶ Du 6 au 21 février 2021 Vacances d'hiver zone A
- ▶ Samedi 27 février 2021 à 15h Réunion de hameau de Linant
- ▶ Mercredi 17 mars 2021 à 19h Réunion de hameau du Saudurant
- ▶ Mercredi 7 avril 2021 à 19h Réunion de hameau de L'Hôpital
- ▶ Du 10 au 25 avril 2021 Vacances de printemps zone A
- ▶ Mercredi 5 mai 2021 à 19h Réunion de hameau de Turny
- ▶ 8 mai Cérémonie au monument aux morts à 11h
- ▶ 22-23-24 mai 2021 4^e Sentier des Arts de Turny de 14h à 19h
- ▶ Mercredi 26 mai 2021 à 19h Réunion de hameau de Courchamp
- ▶ Mercredi 2 juin 2021 à 19h Réunion de hameau du Fays
- ▶ Juin 2021 Elections régionales et départementales
- ▶ Samedi 19 juin 2021 à 15h Réunion de hameau de Bas-Turny
- ▶ Du 7 juillet au 31 août Vacances d'été
- ▶ 28 et 29 août 2021 Festi-Rue à Turny
- ▶ Jeudi 2 septembre 2021 Rentrée scolaire

AGENDA

AGENDA

Régalez vos prestations de services publics sur Internet

Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide pour régler vos avis de sommes à payer
Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7

PAY.FIP

La gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargit.

Dorénavant payez vos prestations de service public sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur Internet.

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE
DANS LES BASSES COURS



Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est requise :

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruissseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;

- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contacter votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTP://AGRICULTURE.GOV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DANE-CRISE-SANTAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviare-strategie-gestion-crise-santaire)



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

**OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE**

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

